

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 novembre 2011

Présents : C. THOMAS, C. VISTE, C. BASTIER, R. CABANNES, L. MOULARD, D. SCHÜWY, N. ABBAL, L. GUEGAN C. ORTSTEIN, S. PUJOL, C. CUENI, M. DEFAZIO, M. GILAVERT, B. GRYNFELTT, I. BUFFET-PICHON, D.MARCH, F. LANGIN, J. ROMIEU, S. ROUSSEL, G. LABATUT, V. BAUDE-TOUSSAINT.

Mandats : H. GRANIER à C. CUENI.

Absents excusés : J.P.SOR, D.TUR., S. SANTA, H. CABANEL, O. JANUSZEWSKI.

En préambule, M. le Maire présente ses condoléances au nom du Conseil Municipal à M. CABANEL pour le décès de sa mère.

Les points X et XI sont retirés de l'ordre du jour, car les services de l'agglomération désirent modifier le document proposé.

Secrétaire de séance : Mme Lyliane MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

I - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre 2011

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II - Modification budgétaire n° 3 au BP 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette modification budgétaire.

III - Rapport de la délibération n°058-2011 relative à la taxe foncière sur les propriétés bâties - suppression de l'exonération de deux ans des constructions nouvelles à usage d'habitation

Mme LANGIN arrive en séance.

M. VISTE propose un retrait de la délibération n°058-2011 afin de ne pas pénaliser les habitants qui achèveraient leur logement cette année.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de la délibération n°058-2011.

IV - Demande de subvention relative aux travaux d'éclairage public auprès du syndicat Hérault Energies

M. VISTE dit qu'il convient de demander pour l'année 2012 une subvention à Hérault Energies afin de cofinancer le remplacement de 81 néons.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande subvention.

V - Demande de subvention relative à l'acquisition des parcelles BE 70, BE 71 et BE 173 situées autour du Pont Royal auprès du conseil Général

Dans le cadre de la protection et de la mise en valeur du site du Pont Royal, une demande de subvention est faite auprès des services du Conseil Général afin de soutenir l'acquisition des parcelles avoisinantes en vue de l'aménagement des abords.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande de subvention.

VI - Modification de l'enveloppe relative aux indemnités de fonction

A la suite de la démission d'une adjointe, M. le Maire propose la revalorisation de l'indemnité d'une adjointe telle que mentionnée dans le projet de délibération.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité la modification de l'enveloppe relative aux indemnités de fonction (7 abstentions : ROMIEU, MARCH, ROUSSEL, LANGIN, GILAVERT, PUJOL, BUFFET-PICHON et 2 contre : CUENI, GRANIER).

VII - Concours du receveur municipal : attribution d'indemnité

M. le Maire donne lecture de la note explicative.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil au nouveau receveur.

VIII - Cession et rétrocession de la concession n°28-lot 2 du cimetière neuf

M. VISTE relate l'historique de cette rétrocession et nouvelle affectation de concession au tarif en vigueur.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la cession et rétrocession de la concession n°28-lot du cimetière neuf.

IX - Attribution d'une subvention supplémentaire versée au Comité des Fêtes au titre des événements à vocation touristique

La CABM a versé à la commune une subvention d'un montant de 1 000 € au titre des événements à vocation touristique. Le Comité des Fêtes de Servian a représenté la commune au Festival d'Occitanie qui s'est déroulé du 17 septembre au 23 octobre 2011 à Toulouse. Dans ce cadre, ladite subvention est reversée au Comité des Fêtes.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité le projet de délibération proposé (1 abstention : GRANIER, 1 contre : CUENI).

X - Convention de mise à disposition à la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée de la voie d'accès cadastrée section BT n°454 et n°464 - La Baume III

AJOURNEE

XI - Convention de mise à disposition à la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée des voiries de desserte des lotissements La Baume I et La baume II

AJOURNEE

XII - Zone d'aménagement concertée Bel ami : intérêt général du projet

M. le Maire précise les différentes étapes de la création de la ZAC Bel Ami. Il convient au regard de l'exposé des motifs de déclarer cette opération d'intérêt général.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'intérêt général du projet de ZAC.

XIII - Désignation d'un conseiller municipal au sein des commissions municipales

Le conseil municipal désigne à la majorité Mme Muriel GILAVERT au sein des commissions municipales suivantes : Festivités/Cérémonies/Associations - Développement/Prospective - Ecole, Enfance et Jeunesse, Insertion et Emploi.

4 abstentions : MARCH, LANGIN, ROMIEU, ROUSSEL.

XIV - Désignation d'un conseiller municipal au sein du conseil d'administration de Centre Communal d'Action Sociale

A la suite du départ de Mme DEFAZIO, M. le Maire demande que l'élue communale en charge de l'Enfance et de la Jeunesse soit désignée membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Mme LANGIN se porte candidate.

Mme SCHÜWY est désignée à la majorité (6 abstentions : MARCH, LANGIN, ROMIEU, ROUSSEL, GRANIER, CUENI).

XV - Désignation d'un conseiller municipal au sein du conseil d'administration de la Maison des Jeunes et de la Culture

M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire de désigner un conseiller municipal au sein du conseil d'administration de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Mme LANGIN et Mme SCHÜWY se portent candidates.

Mme SCHÜWY est désignée à la majorité (6 abstentions : MARCH, LANGIN, ROMIEU, ROUSSEL, GRANIER, CUENI - 1 contre : BUFFET-PICHON).

XVI - Désignation d'un conseiller municipal au sein du conseil d'administration de l'Ecole Intercommunale de Musique de Servian

M. B. GRYNFELLT est désigné *à la majorité* au sein du conseil d'administration de l'Ecole Intercommunale de Musique de Servian (*6 abstentions : MARCH, LANGIN, ROMIEU, ROUSSEL, GRANIER, CUENI*).

XVII - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Maire informe le conseil municipal des décisions :

- N° 2011-037 : location d'un logement communal
- N° 2011-038 : assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'achat d'un générateur photovoltaïque du centre de secours
- N° 2011-039 : proposition technique et financière pour le raccordement de l'installation de production photovoltaïque de centre de secours d'une puissance de 99kW au réseau public de distribution d'électricité basse tension
- N° 2011-040 : rénovation intérieure de la Mairie : maîtrise d'œuvre
- N° 2011-041 : contrat initial relatif à la vente de gaz pour le système de chauffage de l'école maternelle
- N° 2011-042 : vestiaires stade Synthétique : Acquisition et pose de constructions modulaires

XVIII - Questions diverses

- Actions DEXIA/commune
- Libéralisation des droits de plantations
- Avis de la Chambre Régionale des Comptes
- Désignation d'un membre du Conseil Municipal au SICTOM
- Délégations
- Accès handicapés
- Bulletin municipal
- Nom de rue ZAC Bel Ami
- Aire de jeux du Skate Park
- Maison des Jeunes et de la Culture
- Espace Jeunesse
- Projet photovoltaïque
- Fête du vin nouveau

La séance est levée à 20h30.